

Grille d'évaluation des projets soumis à la Fiducie agricole UPA-Fondation

Nom du projet :

Date du dépôt :

Date de l'évaluation :

| | 0 point | 2 points | 4 points |
|---|---|--|--|
| La pertinence sociétale du projet | | | |
| 1. Le degré de respect du projet envers la politique d'acquisition et de gestion des terres de la Fiducie est : | Faible | Adéquat | Élevé |
| 2. Par le choix de ses productions et de sa régie d'entreprise, le risque des pesticides pour la santé et l'environnement est susceptible d'être : | Accru | Constant par le maintien des pratiques actuelles | Réduit par l'introduction de pratiques innovantes |
| 3. Par le choix de ses productions et de sa régie d'entreprise, la santé des sols est susceptible d'être : | Menacée | Constant par le maintien des pratiques actuelles | Améliorée par l'ajout de matière organique et/ou une couverture d'hiver |
| 4. Par le choix de ses productions et de sa régie d'entreprise, l'érosion menaçant les sources et les cours d'eau sur la propriété est susceptible d'être : | Accrue par la réduction des bandes riveraines | Constante par le respect des normes réglementaires | Renforcée par la présence de bandes riveraines adaptées à la topographie |
| 5. L'acceptabilité sociale envers ce type de projet est : | En décroissance | Adéquate | En croissance |
| 6. La relève agricole est valorisée par : | | La croissance d'une entreprise | La création d'une entreprise |
| La faisabilité financière du projet | | | |
| 7. Par rapport aux transactions immobilière dans la région, le prix de la propriété visée est : | Élevé (+ 30 %) | Raisonnable (+/- 30 %) | Bas (- 30 %) |
| 8. Les hypothèses de rendement agricole, de performance technique et de prix de vente fournies par le promoteur sont : | Optimistes | Réalistes | Conservatrices |
| 9. Les prévisions budgétaires génèrent un profit pour rémunérer l'exploitant : | Insuffisant | À temps partiel | À temps plein |
| 10. D'une année à l'autre, la production principale présente une volatilité des prix : | Élevée (+/- 20 %) | Normale (+/- 10 %) | Faible (+/- 5 %) |
| 11. Les débouchés dans les productions visées sont : | Incertains | Faciles d'accès | En forte demande |
| 12. Les programmes de gestion de risque offrent une protection : | Insuffisante | Adéquate dans une production | Adéquate pour l'ensemble du projet |

| | | | |
|---|---------------------|--------------------|--------------------|
| 13. Le niveau d'endettement de l'entreprise compromet sa capacité à faire face à ses obligations avec un ratio des bénéfiques nets + amortissement sur la partie courante de la dette à long terme se situant : | Sous 1,00 | Entre 1,00 et 1,15 | À plus de 1,15 |
| La faisabilité technique du projet | | | |
| 14. Le degré de cohérence du projet est : | Faible | Adéquat | Élevé |
| 15. La production mise sur des technologies et une régie d'entreprise : | Risquée | Ambitieuse | Adaptée |
| 16. La disponibilité de la main d'œuvre nécessaire semble : | Incertaine | Limite | Assurée |
| 17. Dans les productions envisagées, le soutien technique externe est : | Peu présent | Disponible | Déjà lié au projet |
| 18. Le promoteur dispose des permis et certifications nécessaires pour démarrer : | Non | En attente | En sa possession |
| Les qualifications du promoteur | | | |
| 19. Le promoteur dispose de diplômes pertinents: | Insuffisant | Adéquat | Rassurant |
| 20. Le promoteur dispose d'une expérience pertinente en production agricole et/ou en gestion : | Insuffisante | Adéquate | Rassurante |
| 21. Les motivations du promoteur sont : | Incertaines | Claires | Visionnaires |
| 22. L'équipe de promoteurs est : | Incomplète | Adéquate | Complémentaire |
| 23. En cas de pépins, le promoteur dispose personnellement d'une capacité de réinjection financière dans l'entreprise: | Insuffisante | Suffisante | Rassurante |
| La polyvalence de la propriété | | | |
| 24. La valeur agronomique et la santé des sols de la propriété est : | Faible | Adéquate | Excellente |
| 25. La propriété s'inscrit dans une trame agricole sous-régionale : | Vigoureuse | Adéquate | Menacée |
| Lorsque présent, les bâtiments sont majoritairement : | En fin de vie utile | En bonne condition | Neufs |
| Pointage total | | | /100 |

PS : Cette grille est appelée à s'améliorer suivant l'expérience du comité d'évaluation des projets.